

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

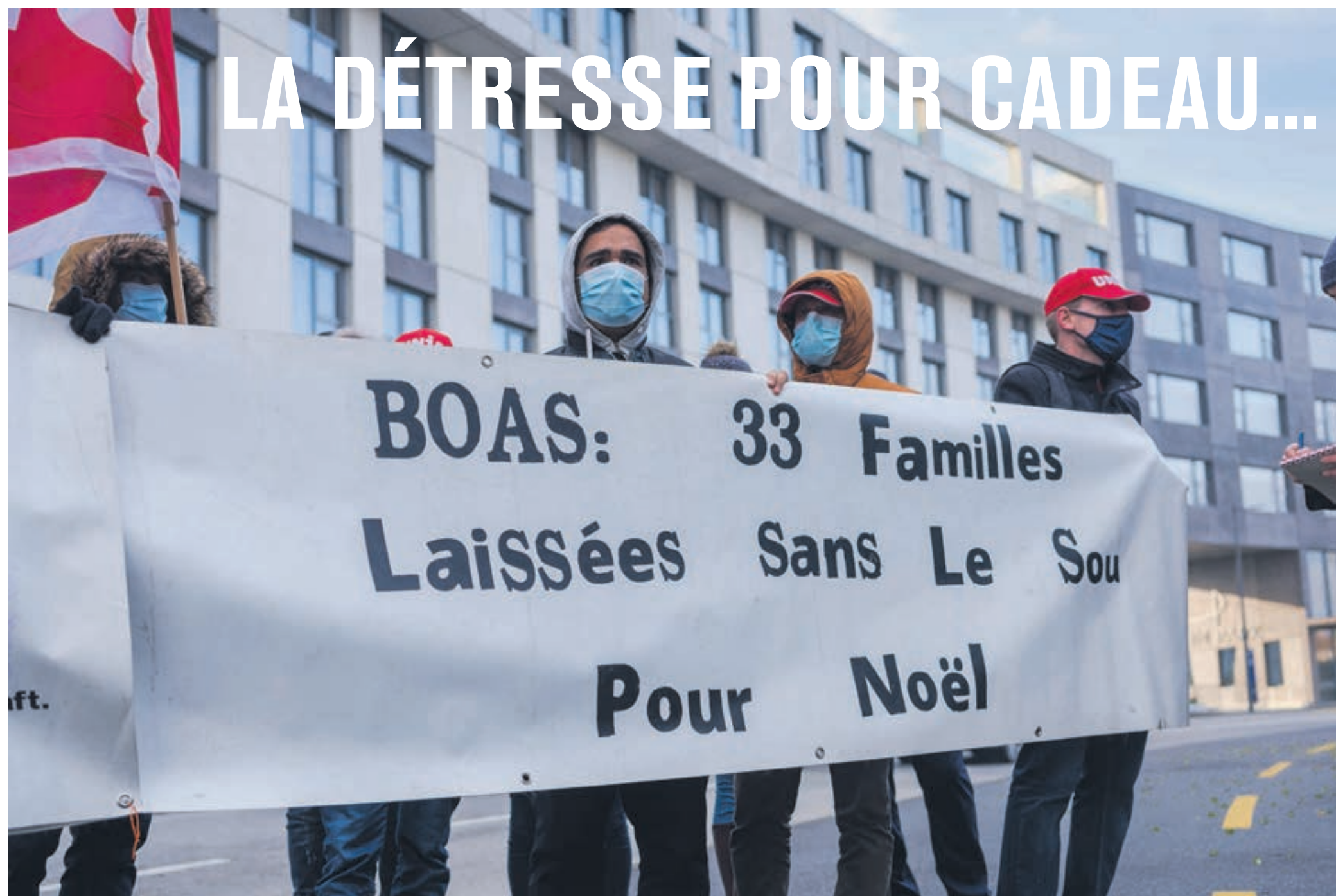
N° 51/52

23^e année • mercredi 16 décembre 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Employés par un hôtel appartenant au groupe Boas, une trentaine de travailleuses et de travailleurs se retrouvent sans emploi et sans salaire depuis fin novembre malgré les garanties reçues. Ils se sont mobilisés lundi pour exiger de toucher leurs revenus. Nombre d'entre eux sont confrontés à une extrême précarité à la veille des fêtes. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

2020, une année à oublier?

Sylviane Herranz

Elle avait pourtant bien débuté, cette année 2020. Avec, en Suisse, de nouvelles manifestations de jeunes qui poursuivaient leur puissante mobilisation contre le changement climatique et portaient l'espoir d'un monde nouveau en gestation. Ils avaient même frappé les esprits en accueillant à Lausanne l'égérie de leur cause, Greta Thunberg, avant qu'elle n'aille porter la voix de ces milliers d'activistes en colère aux puissants de ce monde réunis à Davos. Deux mois plus tard, en mars, le pays s'arrêtait, en proie à la pandémie du Covid-19 s'abattant sur la planète entière. L'année 2020 s'achève sur un champ de ruines. Elle aura été une année désastreuse pour la santé des êtres humains et leurs conditions d'existence. Les catastrophes climatiques n'ont pas

cessé. Notre pays, que l'on dit si riche et exemplaire, n'est toujours pas sorti de la crise sanitaire. Plongée dans une violente seconde vague, la Suisse connaît un des taux de contamination les plus élevés d'Europe. Les voyants sont au rouge. Mais qu'à cela ne tienne. Les intérêts économiques continuent de primer sur le bien-être et la santé de la population. Bien qu'elles soient douloureuses pour nombre de secteurs, les mesures prises par le Conseil fédéral vendredi dernier ne semblent pas à la hauteur de la situation. Comme en témoigne le cri d'alarme lancé par les hôpitaux universitaires de Genève, Lausanne, Berne, Bâle et Zurich dans une lettre adressée au ministre de la Santé mercredi passé. Une lettre dont l'existence a été dévoilée par les journaux dominicaux de Suisse alémanique. Face au nombre de cas et à l'épuisement du personnel, les directeurs de ces hôpitaux alertent sur le risque d'un effondrement du système de santé si une troisième vague surgit après Noël. Le directeur de l'établissement zurichois appelle même à un confinement général de mi-décembre à mi-janvier, face au risque d'envoie du nombre de cas à la suite des achats et des fêtes de fin d'année.

Cette année se termine avec une urgence sanitaire. On ne sait ce que nous réserve l'an prochain. Mais faudra-t-il oublier 2020 comme beaucoup le souhaitent? Non, au contraire. Il y a bien sûr eu toutes ces souffrances et priva-

tions, des proches emportés par le coronavirus, la perte d'emplois, la précarité, la misère qui s'étend... Mais gardons en mémoire les nombreux actes de solidarité de tous ces jeunes ayant pris soin de leurs aînés, de voisins soucieux des laissés pour compte de leur quartier, des familles s'entraïdant, et de l'engagement jusqu'au bout de leurs forces de tous les soignants... Cette année a remis la vie des gens sur le devant de la scène. A mis en lumière les employées et employés de l'ombre dont le métier est pourtant indispensable. A fait ressurgir des priorités oubliées. Une année qui a démontré ouvertement les failles béantes engendrées par les décennies de politiques néolibérales, de privatisation des services publics, d'austérité destructrice et de rentabilité imposées aux hôpitaux et au système de santé. Cette année 2020 ne doit pas être oubliée. Elle doit nous permettre de nous engager encore plus pour résister au rouleau compresseur de la crise économique qui avance, et remettre au cœur de la société l'être humain et ses besoins, en combattant un autre virus délétère, celui du profit qui gouverne le monde et qui détruit la planète. ■

PROFIL



Daniel Süri, l'humour comme arme.

PAGE 2

CLIMAT

La Grève pour l'avenir se prépare.

PAGE 4

LUTTE

Résistance face à la crise.

PAGE 5

MÉTIER

Mécanicienne de loco et syndicaliste.

PAGE 10

Sylviane Herranz

Depuis début décembre, *L'Événement syndical* est orphelin. Hans Im Obersteg a tiré sa révérence. Il a pris une retraite bien méritée et a quitté la Manip (Mission d'action novatrice de l'industrie privée) pour de nouveaux défis, laissant son acolyte Guido Fifrelin seul face à la fonction suprême. Hans Im...? C'est ce cadre supérieur entré dans les colonnes de ce journal dès sa création, en mai 1998. Grâce à la plume alerte et drôle de son créateur, Daniel Süri. Lui aussi, la septantaine arrivant, a décidé de suivre son personnage en prenant congé de la rubrique «De Biais».

«L'humour n'est pas seulement la politesse du désespoir, c'est aussi l'espoir de l'impertinence, le signe que tu ne te laisses pas écraser par ceux qui s'évertuent à perpétuer un système de domination et d'oppression»

Militant de la Ligue marxiste révolutionnaire, puis du Parti socialiste ouvrier, traducteur, imprimeur, syndicaliste, responsable durant dix ans de la Centrale suisse d'éducation ouvrière pour la Suisse romande, formateur d'adultes, Daniel Süri est un homme-orchestre au parcours aussi riche que varié. Et à la modestie certaine. Ses chroniques, on les doit au premier rédacteur en chef de *L'Événement* qui avait repéré ses rubriques satiriques dans la revue *Page deux*. «Serge est venu me chercher. On a discuté de ce qu'on allait mettre dans cette chronique. J'avais déjà un schéma de deux personnages, inspiré des satires allemandes de l'entre-deux-guerres. Nous avons repris l'idée en mettant l'accent sur la critique du néolibéralisme, de l'idéologie et de tout le discours managérial. C'est comme ça que j'ai démarré. Ça semblait lui convenir, je n'ai jamais eu de félicitations ni de remontrances...» sourit Daniel Süri. Il évoque aussi l'évolution de sa chronique, l'arrivée d'Alain-Pierre Rochat-Rochat, dit AP2R, puis, après l'élection de Martial Poussepin, pardon de Pascal Couchepin, l'entrée en scène de l'histoire gouvernementale.

ESPOIR DE L'IMPERTINENCE

Fin connaisseur de la politique suisse, du monde du travail, des milieux syndicaux et ouvriers et des rapports humains, il épingle dans ses chroniques les travers d'une société vouée au profit et à la performance. Avec un humour dont il souligne l'importance: «Si on n'avait pas eu un peu d'humour durant



OLIVIER VOGELSANG

Daniel Süri est un homme discret, mais rempli d'humour. Qu'il a partagé avec nos lectrices et lecteurs durant près de 23 ans.

«L'HUMOUR EST UNE ARME DE RÉSISTANCE»

Daniel Süri, chroniqueur, militant et homme aux multiples métiers, dévoile les ressorts de son regard affûté sur le monde qui nous entoure

la décennie noire du triomphe du libéralisme, entre 1985 et 1995, où l'hégémonie du langage, la conception et les pratiques néolibérales s'imposaient un peu partout, cela aurait été beaucoup plus dur de se battre. L'humour est une arme de résistance, comme l'ironie, vis-à-vis des puissants et à son propre égard, pour que tout ne soit pas pris sous l'angle de la catastrophe. Il res-

surgit aujourd'hui dans les manifestations contre les régimes autoritaires. L'humour n'est pas seulement la politesse du désespoir, c'est aussi l'espoir de l'impertinence, le signe que tu ne te laisses pas écraser par ceux qui s'évertuent à perpétuer un système de domination et d'oppression. C'est le premier signe que l'hégémonie n'est plus acceptée.»

Outre son expérience multiple, et son regard acéré, où Daniel Süri a-t-il trouvé l'inspiration pour ses quelque 200 chroniques parues dans *L'Événement*? «Pendant une période, je prenais des abonnements à l'essai à des revues comme *Bilan* ou *PME Magazine*. Je consultais aussi des sites tels que «Cadre & Dirigeant Magazine». C'est fascinant comme trésor d'âneries! J'ai

aussi suivi toutes les vagues de l'idéologie managériale, qui fonctionne sur le mode binaire, soit ils disent: «On va construire un système qui vise à essorer les gens, les exploiter un maximum», soit «On cherche à faire adhérer le plus possible les salariés à leur propre exploitation», avec la cälinothérapie d'entreprise par exemple.»

LA LUTTE, TOUJOURS...

Sa retraite, Daniel Süri l'a abordée à petites doses. Il a cessé de donner des cours il y a six ans. Et savoure le temps à disposition pour poursuivre ses recherches théoriques, dans le domaine de la pédagogie radicale, notamment sur les traces du pédagogue brésilien Paulo Freire et de la problématique de l'alphabétisation dans les pays opprimés. Il écrit aussi pour le journal de Solidarités et contribue à la formation des militants. Peut-être reprendra-t-il le combat, comme il l'a fait il y a quelques années contre l'exploitation du gaz de schiste près de chez lui, à Dommartin. «Je venais de m'installer dans ce village et nous avons reçu un tract disant: «Bonjour, on va faire un petit trou avec notre nouvelle technique *slim hole*...» La lutte dans le Gros-de-Vaud, qui s'est étendue à un projet similaire à Noville, a été couronnée de succès. La loi interdit désormais toute recherche et toute exploitation d'hydrocarbures dans le canton.

«LE MOTEUR S'EST ENCLENCHÉ, C'EST BIEN»

Le militant est confiant en l'avenir: «Il y a eu deux bonnes et grandes surprises durant cette dernière période: la nouvelle vague féministe et le mouvement pour le climat. Malgré les blocages dus à la pandémie, de plus en plus de gens demandent des comptes sur ce qui est fait ou non. Le réchauffement climatique ne s'arrête pas. Son inertie est forte. Ce que l'on voit aujourd'hui n'est que le résultat de ce qui a été fait il y a vingt ans. Il y a une base objective, et une sensibilité dans la jeunesse. Le moteur s'est enclenché, c'est bien.» Optimiste sur les possibilités de changer la société, même si «ce n'est pas le TGV», il s'adresse aussi aux militants syndicaux: «On constate un changement dans les entreprises, maintenant les gens ont la trouille, les délégués sont convoqués pour un entretien et abandonnent. Les pressions sont là, constamment. Pour résister, il faut acquérir une certaine épaisseur dans la lutte syndicale. A ceux qui continuent à se bagarrer, je souhaite qu'ils puissent gagner un maximum de collègues à cette noble tâche.»

Une noble tâche qui était aussi celle de Daniel Süri sur cette page deux. Nous profitons de le remercier pour les précieux instants de rire à la livraison de sa chronique. Merci Daniel et bon vent! ■

Les dernières chroniques de Daniel Süri sont disponibles sur le site: evenement.ch


DE BIAIS

Christophe Gallaz

LE SKI DANS SA VERSION PATHÉTIQUE

Les stations touristiques hivernales doivent-elles ouvrir leurs remontées-pentes et leurs pistes de neige cet hiver? Et de quelle manière? Ce fut ces derniers jours, en Suisse, l'interrogation cardinale. Le point d'extase dialectique national. Celui qui mobilise l'opinion publique et les médias à des degrés dépassant considérablement les enjeux objectifs liés à la pandémie qu'on sait, par exemple. Celui qui désoriente les cervelles indigènes au point que l'entreprise Téléverbier se rendit coupable comme on sait, l'autre semaine, d'un irres-

pect réglementaire considérable en laissant s'agglutiner au Châble des dizaines de skieurs – eux-mêmes obsédés par leur sport au point de se mettre en danger, et de mettre en danger leurs voisins, en constituant de possibles foyers d'infection virale parfaits. Bien sûr, on connaît le pouvoir aliénant du sport qui s'exerce à l'échelle planétaire sur les foules. Un pouvoir consubstantiel et supposé symétrique, mais en proportion réelle désormais très supérieure, à son pouvoir d'épanouissement physique et poétique pour ses pratiquants. Et bien sûr, on connaît aussi les enjeux sociétaux objectifs, et même déterminants si ce n'est fondateurs, que ce sport représente au sein des populations post-agricoles de montagne devenues presque exclusivement structurées pour en tirer bénéfice. Mais avec le cas cette année des stations touristiques d'hiver, dans notre pays particulièrement, nous sommes au-delà. Nous sommes dans l'ordre de l'irrationnel identitaire non maîtrisable et furieusement non maîtrisé, et dans l'ordre du symbolique.

Les éléments d'une réflexion rationnelle abondent pourtant clairement dans le paysage environnant. Premièrement, plusieurs gouvernements d'Etats voisins tout à fait alpins, notamment dans les aires italienne, française et germanophone, ont comme on sait décidé de contraindre leurs stations d'hiver à la fermeture: l'exemple vertueux, et ce qu'on pourrait nommer la jurisprudence en la matière, existe donc autour de nous. Deuxièmement, le danger que constitue toute exploitation de station touristique hivernale, sur le plan de l'épidémie coronavirale en cours, est documenté sur la base de quelques précédents spectaculaires advenus en fin de saison passée, durant la «première vague» de la maladie, quand plusieurs hauts lieux sportifs de neige s'acquiescent une célébrité ponctuelle inédite. On se rappelle sur ce point l'affaire d'Ischgl, dans le Tyrol autrichien, où des milliers de touristes européens furent infectés puis regagnèrent malades leurs pays respectifs, concourant de cette manière à diffuser le virus sur l'entier du continent. On se rappelle aussi qu'à Verbier, des

contaminations collectives impressionnantes se produisirent à la fin du printemps dernier – au point que divers médecins allèrent alors jusqu'à réclamer une mise en quarantaine des lieux. Et troisièmement, on connaît l'aspect relatif du concours global apporté par les stations touristiques hivernales au ménage économique et financier national. Non seulement leur part ne cesse de se réduire d'exercice annuel en exercice annuel, pour un éventail de causes dont la moindre n'est pas celle du réchauffement climatique, mais elle vaut beaucoup moins que celle dispensée par les secteurs conjugués de la restauration et de l'hôtellerie. Or, les restaurants sont ou furent autoritairement fermés ces temps-ci, eux, par les autorités politiques et administratives de maints cantons... C'est donc qu'avec les stations touristiques d'hiver, on touche autre chose. Autre chose qu'il faut déceler dans la psyché collective locale. Une zone immatérielle où se tricote d'abord la tradition des Fêtes et de Noël, puisque nous y sommes, mar-

quée par les débordements voulus sans limite raisonnable de la consommation matérielle ou vacancière supposée partagée. Où se tricote ensuite la fierté narcissique des Helvètes qui les incline à vouloir sillonner quelles que soient les circonstances, en toute indifférence relative aux précautions sanitaires en vigueur, les sommets montagneux des Alpes – qui s'érigent à jamais comme le support sacralisé de leur fierté nationale et de leur souveraineté. Où se tricote enfin cette pulsion très contemporaine voulant que (presque) tout individu muni d'une paire de skis cherche à dissoudre sa solitude infinie et son anonymat de rat citadin dans les tiédeurs qu'il prête à la mise en masse de ses congénères au bas des pistes, puis dans le nid des télécabines franchissant le vide au-dessus des forêts, puis dans l'utérus vespéral des restaurants forcément typiques et des boîtes de nuit à 2000 mètres. On n'est pas sortis de l'auberge. ■

«LES DROITS HUMAINS DOIVENT ÊTRE PLACÉS AU CENTRE DE LA STRATÉGIE DU CONSEIL FÉDÉRAL»

Une manifestation silencieuse a réuni une cinquantaine de personnes à Berne, en solidarité avec les peuples menacés en Chine et pour faire pression sur le Gouvernement suisse. Entretien avec le conseiller national socialiste Fabian Molina

Manon Todesco

Dans le silence, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées jeudi soir dernier sur la place de la gare de Berne. Organisée notamment par la Société pour les peuples menacés, l'Association Ouïghours Suisse, Campax et des organisations tibétaines, la manifestation avait pour but de demander à la Suisse de revoir sa stratégie politique à l'égard de la Chine. En effet, alors que le Conseil fédéral doit préciser sa stratégie officielle dans les semaines à venir dans le cadre de l'accord de libre-échange qu'elle a signé avec la Chine en 2015, les activistes exigent qu'il donne aux droits humains «au moins autant d'importance qu'aux intérêts économiques». Ils mettent en avant les multiples rapports alarmants sur la situation des droits humains dans ce pays, à savoir au moins un million d'Ouïghours retenus dans des camps d'internement et des dizaines de milliers d'autres contraints au travail forcé dans des usines, mais aussi au Tibet, où la population est obligée de participer à des programmes de travail et est parfois déportée dans d'autres régions. Sans oublier la surveillance, l'intimidation et la répression sur les familles de ces communautés en exil. Dans le détail, ces associations exigent

du Conseil fédéral qu'il confirme «expressément» dans ledit accord le respect des droits humains, du droit du travail et des droits des minorités mais aussi qu'il s'engage, au niveau international et principalement vis-à-vis de la Chine, pour la fermeture immédiate des camps d'internement et la fin des programmes de travail forcé au Turkestan oriental et au Tibet. Fabian Molina, conseiller national socialiste membre de la Commission de politique extérieure, qui a soutenu cette action, répond à nos questions.

QUESTIONS RÉPONSES

Quels sont les enjeux politiques et stratégiques de ces prochaines semaines?

Nous savons depuis plusieurs années que la Chine viole les droits humains de manière extraordinaire et brutale, le million de Ouïghours n'étant qu'un exemple. Et jusqu'à aujourd'hui, cela n'a eu aucun impact sur la politique suisse vis-à-vis de la Chine. L'accord de libre-échange entre les deux pays est toujours en vigueur. La Suisse a condamné les camps d'internement et demandé leur fermeture auprès du

Conseil des droits humains mais la politique est restée inchangée. Le Conseil fédéral a annoncé la publication de sa stratégie pour 2021. Nous demandons que les droits humains soient au centre de celle-ci, et que des sanctions soient prévues en cas de non-respect de ces droits, comme l'a récemment annoncé l'Union européenne. Car, pour l'heure, cela n'a aucune conséquence sur l'accord entre les deux partenaires. Quelles mesures et quelles sanctions face à ces abus? C'est le débat qu'il faut mener.

Vous demandez que les droits humains soient au cœur de l'accord entre la Suisse et la Chine. Est-ce que le gouvernement de notre pays compte aller dans cette direction?

Non, il y a peu de chances. Si on veut vraiment changer les choses, cela signifie que la Suisse doit hausser le ton et durcir le rapport de force avec la Chine, ce qui aura des conséquences économiques. Je n'ai pas l'impression que le Conseil fédéral soit prêt à aller dans ce sens.

Cette manifestation silencieuse est-elle suffisante pour se faire entendre et faire pression sur le Conseil fédéral?

Cette action est une très bonne initiative. Il est très difficile de s'exprimer politiquement cette année en raison de la pandémie de Covid-19, mais elle prouve qu'on trouve toujours un moyen. Il était aussi important pour nous de montrer à toutes ces victimes du régime chinois qu'elles ne sont pas seules, et que le peuple suisse est solidaire. ■



Répression, camps d'internement, travail forcé. Les Ouïghours et les Tibétains subissent les violences du régime chinois. Des manifestants se sont réunis jeudi passé à Berne pour exiger que la Suisse accorde autant d'importance aux droits humains qu'aux intérêts économiques dans ses relations avec la Chine.

La condamnation vaudoise d'Uber entre en force

La société de transport n'a pas recouru contre la décision du Tribunal cantonal reconnaissant le statut de salarié d'un ex-chauffeur membre d'Unia

Jérôme Béguin

L'état se resserre autour d'Uber dans la région lémanique. Alors que la Cour de justice genevoise vient de donner raison à l'administration, qui estime que les chauffeurs sont des employés et non des partenaires, dans le canton voisin, la plateforme de transport n'a pas recouru au Tribunal fédéral, offrant une victoire définitive au conducteur vaudois qui a réussi à faire condamner aux Prud'hommes, puis au Tribunal cantonal, la société californienne. Engagé par une filiale de l'entreprise technologique, ce conducteur avait réalisé près de 10 000 courses entre 2015 et 2016, avant que son compte ne soit désactivé en raison de la baisse de sa note d'évaluation. Membre d'Unia, le travailleur avait saisi le Tribunal des prud'hommes



Tous les chauffeurs peuvent s'adresser à Unia, qui prépare une check-list des documents à rassembler pour obtenir des indemnités en vertu de ce jugement. Le syndicat compte agir de manière collective.

de Lausanne et obtenu au printemps 2019 la condamnation d'Uber pour licenciement abusif. Les Prud'hommes avaient jugé que le lien entre le chauffeur et la plateforme était relatif à un contrat de travail, qu'il était donc bien salarié, que la suppression de son accès à l'application devait être considérée comme un licenciement et un licenciement injustifié dans la mesure où le travailleur n'avait pas été informé des reproches des clients à son égard. La multinationale étasunienne avait été condamnée à verser à son ex-employé les deux mois de salaire du congé légal, ainsi qu'une indemnité pour tort moral et les vacances auxquelles il aurait eu droit. Saisi d'un recours d'Uber, la Cour d'appel civile a, cette année, confirmé la décision de première instance et débouté le conseil de la société sur deux aspects centraux de la procédure. Elle reconnaît, d'une part, l'existence d'un «rapport de subordination». C'est Uber qui sélectionne les conducteurs, donne les ordres de courses, fixe les itinéraires, le prix et la part revenant aux conducteurs. Et, d'autre part, la justice vaudoise rejette la clause d'arbitrage avancée par Uber selon laquelle les litiges doivent être jugés aux Pays-Bas où est installé le siège européen de la transnationale. «Les rapports des parties doivent être examinés à la lumière des dispositions suisses en matière de droit du travail», peut-on lire dans l'arrêt.

UNE PREMIÈRE

«Ce jugement est un jalon important: dans tous les litiges que j'ai suivis, Uber a transigé, c'est la première fois qu'un jugement est définitif», se félicite Roman Künzler, responsable logistique et

transport d'Unia. Estimant que ses chances de succès étaient bien minces, la société a, en renonçant à saisir le Tribunal fédéral, sans doute voulu s'épargner une sentence à caractère national. «Reste qu'à mon sens ce jugement fera jurisprudence dans tous les cantons, nous allons nous servir de l'analyse des juges vaudois pour nos recours aux Prud'hommes.» Puisque Uber est un employeur, les chauffeurs ont le droit à un salaire approprié, à des vacances payées, au remboursement des frais, aux cotisations aux assurances sociales ou encore à une protection contre les licenciements. Des milliers de chauffeurs qui ont travaillé pour la multinationale depuis son arrivée en Suisse en 2013 pourraient prétendre à une indemnisation. Unia évoque une somme due de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs. «Nous allons demander à Uber de négocier un accord pour tous les chauffeurs, même si nous nous attendons à un refus, nous voulons agir collectivement. Tous les chauffeurs peuvent s'adresser à Unia, nous leur donnerons de bons conseils, nous sommes d'ailleurs en train d'élaborer une check-list des documents à préparer. Il faut aussi rappeler que nos membres ont le droit à la protection juridique», explique Roman Künzler. «Sur le plan politique, il faut mettre un terme aux excuses de la plupart des autorités cantonales qui ont toujours indiqué qu'il n'existait pas de jugement exécutoire sur la question des rapports de travail chez Uber, elles ont de fait protégé la multinationale et participé à précariser les travailleurs.» ■

NESTLÉ UN NID DE PLASTIQUE



Mardi 8 décembre, cinq militants de Greenpeace ont déposé une parodie du logo de Nestlé devant le siège veveysan de la multinationale, désignée troisième plus grand pollueur plastique au monde, derrière Coca-Cola et PepsiCo, par l'ONG Break Free From Plastic. «Pour éviter les plastiques qui nuisent à l'environnement et au climat, Nestlé s'appuie sur de fausses solutions telles que le recyclage et le recours à des technologies qui n'ont pas fait leurs preuves. En revanche, la transition urgente à des systèmes réutilisables est remise à plus tard», déclare Matthias Wüthrich, expert zéro déchet pour Greenpeace Suisse. L'ONG souligne qu'en 2019, Nestlé a utilisé au total plus de 1,5 million de tonnes de plastique, dont seul 1% était réutilisable. ■ AA

UNE NOUVELLE MOBILISATION POUR L'AVENIR

L'alliance de la Grève pour l'avenir, dont fait partie Unia, appelle à la préparation d'une grande journée d'actions le 21 mai prochain pour une transformation sociale et climatique

Textes Aline Andrey

Injustices sociales, catastrophes environnementales, récession économique, crise sanitaire sont inextricablement liées. D'où l'importance de la convergence des luttes. C'est en résumé le message envoyé le 4 décembre par l'alliance de la Grève pour l'avenir, composée de la Grève du climat (GdC), d'Unia, du SSP, des Grands-parents pour le climat et d'Agriculture du futur, entre autres organisations. Lors d'une conférence de presse en ligne, le collectif a invité mouvements et individus à le rejoindre pour préparer une grande journée d'actions et de grève le 21 mai 2021 pour un avenir social et écologique. Pour ce faire, des assemblées populaires sont prévues le 17 janvier prochain au niveau local afin d'offrir un lieu de débat démocratique, participatif et décentralisé.

L'objectif de l'alliance est ainsi de former des groupes climatiques dans les quartiers, les écoles, les lieux de travail et les associations pour créer un réseau résilient afin de réfléchir démocratiquement au futur. «Avec ces groupes climatiques, il faut jeter les bases d'un changement à long terme. Il est désormais évident que notre système actuel ne peut combattre ni les causes ni les symptômes des crises», écrit-elle. Comme l'explique le militant de la Grève du climat, Steven Tamburini: «Les mesures prises par nos politiques, pour répondre à ces différentes crises, ne suffisent pas. D'où l'importance d'être actifs dans nos quartiers, nos lieux de formation et ailleurs. Nous revendiquons un pouvoir par le bas, et à travers des manifestations d'ampleur.» Virginia Halecka Cattin, représentante des Grands-parents pour le climat, souligne: «A

Neuchâtel, un groupe existe déjà pour agir ensemble. Preuve en est notre dernière action *Block Friday*.» La militante appelle ses contemporains à rejoindre la mobilisation: «Nous devons nous engager pour nos petits-enfants!» Pour rappel, le 15 mai 2020, une première journée de mobilisation avait eu lieu, mais essentiellement en ligne, en raison de la pandémie et des restrictions sanitaires. Le 21 mai prochain, de véritables grèves sont-elles envisageables? Léa Ziegler du SSP indique, durant la conférence de presse, ne pas pouvoir encore répondre à cette question: «Lors de la préparation du 15 mai 2020, plusieurs groupes se sont organisés et ont ciblé des revendications en lien avec leur place de travail. Le 21 mai est une étape d'un mouvement qui doit s'intensifier.» ■

Plus d'informations sur: grevepourlavenir.ch



Le 15 mai 2020, à 11h59, des militants de la Grève du climat, soutenus par des syndicalistes, prenaient possession de la place de la Riponne à Lausanne, à distance raisonnable, pour rappeler que «le climat n'attend pas». D'autres manifestations s'étaient déroulées ailleurs en Suisse.

OLIVIER VOGELSANG

«LE PROFIT NE DOIT PLUS PASSER AVANT LA SANTÉ DES GENS ET LA PROTECTION DE LA NATURE»

Entretien avec Peppina Beeli, du département politique d'Unia, qui a participé à la conférence de presse de lancement de la Grève pour l'avenir

Comment se traduit la participation d'Unia dans la Grève pour l'avenir 2021?

C'est l'occasion de discuter du réchauffement climatique avec nos membres, et de montrer les liens entre le monde du travail et l'écologie. Nous réfléchirons ensuite aux différentes formes de mobilisations décentralisées, que ce soit dans les entreprises ou dans les espaces publics. En parallèle, nous avons aussi mandaté une étude sur la reconversion éco-sociale, dans le but de proposer des mesures concrètes, dont les résultats seront communiqués en début d'année prochaine.

Comment Unia compte-t-il sensibiliser ses membres qui travaillent parfois dans des secteurs très polluants, comme la construction par exemple?

Nous ne devons pas oublier qu'une transition est nécessaire face à la menace climatique. Et si elle représente des difficultés pour le monde du travail, elle offre aussi beaucoup d'opportunités, au travers des énergies renouvelables et de la rénovation des bâtiments par exemple. Un million du 1,8 million de bâtiments que compte la Suisse sont mal isolés. Or, le taux de rénovation annuel est inférieur à 1%. De plus, les deux tiers d'entre eux se chauffent encore avec des énergies fossiles et, lorsque les installations sont remplacées, c'est

encore à 80% par des combustibles fossiles. Il s'agit donc d'informer sur les alternatives.

Si des emplois sont menacés, nous devons mener des programmes offensifs de formation et de requalification pour garantir que personne ne soit laissé de côté. Plus largement, les menaces climatiques posent des questions plus vastes qui nous obligent à réfléchir sur l'articulation entre vie et travail. Cela passe par une réduction massive du temps de travail – qui permet une diminution de l'empreinte écologique, une répartition équitable du travail et une meilleure qualité de vie. Ces différents axes sont importants pour les travailleuses et les travailleurs, et auront un effet mobilisateur le 21 mai.

La convergence des luttes est-elle d'autant plus nécessaire face à la pandémie que nous subissons?

Cette convergence est essentielle, car nous ne pouvons comprendre les crises qu'en les combinant. La pandémie le prouve de manière encore plus forte. Le profit ne doit plus passer avant la santé des gens et la protection de la nature. La jeunesse de la Grève du climat a toujours, de manière impressionnante, inclut des réflexions sociales dans son mouvement. Cela donne confiance en l'avenir. ■

MEILLEURS VŒUX!



OLIVIER VOGELSANG

UNE ANNÉE PARTICULIÈRE EST SUR LE POINT DE S'ACHEVER, AVEC SON CORTÈGE DE DIFFICULTÉS ET DE SOUFFRANCES.

NOUS PROFITONS DE CETTE DERNIÈRE ÉDITION POUR VOUS REMERCIER DE VOTRE FIDÉLITÉ ET VOUS ADRESSER NOS MEILLEURS VŒUX DE SANTÉ ET DE SÉRÉNITÉ POUR 2021.

RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 13 JANVIER.

LA RÉDACTION

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Remmwald, Daniel Sürri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

TOUS ENSEMBLE LE 19 DÉCEMBRE!

Les syndicats genevois organisent une grande manifestation pour exiger des mesures de protection urgentes en faveur de la population durement touchée par la crise du Covid-19

Textes Manon Todesco

«C'est n'est pas les Fêtes pour tout le monde.» En effet, cette fin d'année 2020 ne s'amorce pas avec autant de joie et de légèreté que les précédentes. La crise sanitaire, sociale, économique et climatique qui nous frappe aura mis de nombreuses personnes en difficulté, et ce n'est que le début. Afin de revendiquer des mesures d'urgence pour protéger toutes les personnes dont les moyens d'existence ont été malmenés par les effets de la pandémie du Covid-19, la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) invite la population à prendre la rue à l'occasion d'un grand rassemblement le samedi 19 décembre, à 14 heures.

GENÈVE MEURTRIE

Début novembre, le canton du bout du lac était la région d'Europe la plus contaminée par le virus, et celui de Suisse le plus frappé par le chômage. Les dizaines de milliers de travailleurs «en première ligne» face à l'épidémie se retrouvent dans une grande souffrance, insiste la CGAS dans son appel. «Applaudis en mars, puis menacés de réductions de salaires en automne, les soignants sont tenus de travailler même lorsqu'ils sont malades. Le personnel des commerces se voit imposer, sur l'autel de la consommation, des conditions de travail dégradées depuis l'élargissement des horaires jusqu'à 20h le samedi. Sans oublier celles et ceux qui travaillent sans mesures de protection suffisantes sur les chan-

tiers, dans l'industrie ou le nettoyage, et celles et ceux qui circulent dans des transports publics bondés.» Dans ce contexte, la précarité et la pauvreté guettent bon nombre d'habitants. Lesquels? Ceux qui ont perdu leur emploi, ceux qui sont en RHT depuis des mois avec un revenu réduit, ceux qui ont un travail dit atypique (faux indépendants, intérimaires, jobs étudiants, travail sur appel), les travailleurs migrants, les artistes, le milieu de la culture, les travailleurs du sexe, ceux qui n'ont pas le droit au chômage ou qui sont en fin de droits ou encore les personnes qui n'arrivent plus à payer leur loyer, leur assurance maladie et leurs courses.

POPULATION OUBLIÉE

Les syndicats regrettent la gestion de cette multiple crise par les autorités politiques fédérales et cantonales. Alors que des milliards de francs d'aides sont versés aux entreprises, aucune contrepartie sociale n'a été fixée en échange. «Ce n'est pas à celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre – et bien souvent qui n'ont même plus celui-là – de rester sur le bord de la route, s'indigne la faïtière syndicale. C'est une question de cohésion sociale: sans mesures directes en faveur de la population et des salariés, la crise s'aggrave.» Les revendications sont claires. La CGAS et ses partenaires demandent le versement à 100% du salaire lorsque l'entreprise est au bénéfice de RHT, l'interdiction de licencier, le respect des conditions de travail (dont le sa-



Après la mobilisation du personnel de l'Etat ces dernières semaines (photo), les syndicats genevois appellent la population à se rassembler ce samedi 19 décembre pour des mesures urgentes afin que personne ne soit laissé au bord du chemin.

laire minimum légal entré en vigueur le 1^{er} novembre), le renoncement aux baisses de salaire et aux élargissements des horaires, le respect de plans de réduction du CO₂ et de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, et la suspension des distributions de dividendes aux actionnaires.

DES DROITS, PAS DE LA CHARITÉ!

Par ailleurs, ils réclament des mesures d'urgence sous forme de droits pour les exclus des filets sociaux. «Alors que les files d'attente pour l'aide alimentaire se

rallongent, le Grand Conseil a débloqué une aide d'urgence que verseront les organisations caritatives, rappelle la CGAS. Cette aide est indispensable, mais bien éloignée de ce dont les personnes précarisées ont besoin, à savoir des nouveaux droits dans le respect et la dignité des travailleurs, plutôt que la charité.» Or, ces nouveaux droits, proposés sous forme d'indemnisation pour perte de revenu, sont systématiquement refusés au Parlement par la majorité de droite. Ce rassemblement sera aus-

si l'occasion de réclamer des soutiens directs pour ces personnes précarisées. En somme, pour exiger une sortie de crise solidaire... ■

Infos pratiques

Rendez-vous le samedi 19 décembre à Genève, à 14h, sur la plaine de Plainpalais Cortège, sous réserve d'autorisation, en Vieille-Ville. Venir masqué!

«C'EST UNE GROSSE MASCARADE!»

Initialement, le projet était d'organiser une manifestation avec un cortège au départ de la place de Neuve, mais ce dernier a été refusé par les services de police, prétextant la crise sanitaire. Le rassemblement a donc été déplacé à Plainpalais. «C'est une grosse mascarade, s'indigne Alejo Patiño. Les syndicats genevois dénoncent vivement les décisions pour le moins contradictoires de Mauro Poggia qui a rouvert les restaurants et les magasins – avec des horaires prolongés – et qui, en revanche, leur interdit de se mobiliser. Pour nous, l'extension des horaires des magasins est purement économique, et le refus de manifester relève uniquement de raisons politiques.» ■

«NOUS N'AVONS PAS ÉTÉ ENTENDUS»

Le 8 décembre, le Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME), qui réunit le Conseil d'Etat et les partenaires sociaux, a tenu une séance lors de laquelle la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) regrette de ne pas avoir été entendue. «Nous avons affaire à un certain paternalisme de la part du ministre de tutelle Mauro Poggia, qui nous reproche qu'on ne se rende pas compte de la situation et des efforts qui ont été réalisés par les autorités, rapporte Alejo Patiño, vice-président de la faïtière. Une nouvelle fois, toutes nos revendications ont été balayées. Force est de constater qu'il ne nous reste plus que la rue. Cela ne nous amuse pas, surtout au vu du contexte, mais nous avons joué toutes nos cartes et il ne nous reste aucune autre façon d'agir.» Le dialogue est bloqué. Dans cette situation, les discussions au sujet du salaire minimum et des éventuelles exceptions réclamées par les associations patronales sont au point mort. «Il n'y a eu aucune avancée», rappelle le syndicaliste d'Unia. L'assemblée des délégués de la CGAS devait statuer hier, mardi 15 décembre, sur une éventuelle entrée en matière sur leurs propositions. ■

OUVERTURE DES COMMERCE GENEVOIS

A leur grand regret, les syndicats genevois n'auront pas réussi à revenir à une fermeture des magasins à 18h le samedi durant le mois de décembre. Pour rappel, le Conseil d'Etat avait prolongé les horaires d'ouverture de 18h à 20h pour, selon lui, des raisons sanitaires afin de diluer la clientèle sur la journée. La Communauté genevoise d'action syndicale avait fait recours contre cette mesure et demandé l'effet suspensif de cette dernière, refusé à deux reprises. «Nous avons constaté que les magasins étaient déserts le soir», souligne Pablo Guscetti, secrétaire syndical pour Unia. «Pour nous, ce sont clairement des mesures économiques déguisées en mesures sanitaires qui, manifestement, ne profitent ni à l'économie ni à la santé de ce canton.»

Vendredi dernier, alors que la Chambre constitutionnelle genevoise balayait l'effet suspensif pour la seconde fois, les nouvelles directives du Conseil fédéral sont tombées: les magasins de tout le pays doivent fermer au plus tard à 19h ainsi que les dimanches jusqu'au 22 janvier. Au nom des exceptions possibles dans les cantons où le taux de reproduction des contaminations est inférieur à un, ce qui était le cas du canton de Genève à l'heure où nous mettions sous presse, la prolongation des horaires à 20 heures le samedi et l'ouverture prévue le dimanche 20 décembre étaient encore autorisées. Mais la situation sanitaire en décidera peut-être autrement. ■

Unia appelle à une sortie de crise solidaire

Pour le comité central d'Unia, réuni la semaine dernière, la protection de la santé et la sécurité économique vont de pair. Il propose une série de mesures afin de faire face à la situation

Aline Andrey

Unia demande, une fois de plus, une réponse solidaire à la crise sociale et sanitaire. «Les politiques et les autorités doivent maintenant agir fermement et prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour enrayer la pandémie. Ils doivent aussi veiller à ce que ce ne soit pas les salariés et les plus faibles qui paient la facture de la crise, mais ceux qui profitent de la situation grâce à la hausse de leurs bénéfices et des cours des actions», écrit le comité central dans son communiqué du 9 décembre. Celui-ci développe une série de revendications rappelant que la protection de la santé et la sécurité écono-

mique vont de pair. «Si on n'arrive pas à contenir la pandémie, les coûts seront encore plus élevés. C'est donc une aberration de penser qu'il faut choisir entre l'économie et la santé, souligne Serge Gnos, responsable communication et campagnes à Unia. Sur les places de travail, la santé doit être protégée à tout prix. Et l'Etat doit proposer des aides économiques, car la Suisse en a les moyens.» Le comité central du syndicat indique: «Les associations patronales rejettent les programmes de soutien de l'Etat pour des raisons purement idéologiques. Les autorités cantonales planifient des programmes d'économies et le ministre UDC des Finances sème la panique à cause des dettes. Tout cela

ne sert que les intérêts d'une petite minorité de riches et de superriches.»

DES AIDES NÉCESSAIRES

Unia s'insurge aussi contre les quelques 6000 décès dus au coronavirus en Suisse dans la quasi-indifférence politique; des restrictions toujours plus sévères concernant les réunions privées, alors que les remontées mécaniques fonctionnent et que les magasins élargissent leurs horaires pour les ventes de l'Avent; de l'obligation de travailler pour le personnel soignant même si leur test Covid est positif; du manque de personnel des inspections du travail chargées de contrôler les concepts de protection sur les lieux de travail; ou encore du chômage par-

tiel qui ne garantit pas le minimum vital. Sur ce dernier point, et encore une fois, le syndicat demande une indemnisation à 100% des salaires inférieurs à 5000 francs net. Il réclame un fonds de secours national coronavirus doté de ressources suffisantes pour tous ceux qui n'ont pas droit au chômage partiel; une prime pour le personnel particulièrement exposé, notamment dans les secteurs des soins, de la vente et de la logistique; davantage de contrôles des mesures de protection sur les lieux de travail; des investissements dans le système de santé, la formation et la reconversion éco-sociale, afin de soutenir efficacement la conjoncture; des réductions de loyer et d'autres mesures de soutien pour les secteurs particu-

lièrement touchés, comme la restauration, le tourisme et la culture. Enfin, le comité central se positionne contre les ventes spécifiques durant la période de Noël qui contribuent à propager la pandémie. Il demande, en revanche, une indemnisation complète pour les salariés, les indépendants et les entreprises concernées par les mesures. Et de conclure: «La résistance aux mesures efficaces contre la pandémie, exercée par quelques représentants de l'économie et des politiciens bourgeois, nous a rapprochés d'un nouveau lockdown. De nombreuses entreprises en souffrent aujourd'hui. Les autorités doivent enfin adopter une vision à long terme et abandonner la logique du profit à court terme.» ■

SOIGNER L'ÂME PAR LE DIALOGUE

Encore peu appliquée, la justice restaurative se fait lentement connaître en Suisse. Interview et témoignage

Propos recueillis par Anne Onidi

Dans bien des esprits, le rôle de la justice est de punir les auteurs d'infraction. Il n'est pas de réparer les êtres impliqués. Certains professionnels sont pourtant d'un autre avis. Selon eux, faire dialoguer les acteurs de crimes et de délits constitue une forme de justice. Non pas rétributive (où l'Etat applique une punition proportionnelle à l'infraction), mais restaurative. Considérée comme une pratique comparable à la médiation pour certains, à une philosophie pour d'autres, la justice restaurative (JR) met dans tous les cas l'humain au premier plan. En Suisse, elle fait l'objet de rencontres dans le milieu carcéral. Elle est également mise en œuvre dans les procédures de justice des mineurs. Ses effets positifs sont nombreux: elle aide les victimes à dépasser leur traumatisme pour gagner en qualité de vie. Chez les auteurs, elle génère une prise de conscience et une responsabilisation, faisant baisser le risque de récidive. Ces bénéfices ainsi que les multiples exemples de réussite, à l'étranger mais aussi sur notre territoire, pourraient l'aider à faire son entrée dans le Code de procédure pénale, dans le cadre de sa révision en cours. Le Conseil national doit se prononcer en mars sur la question, avec de bonnes chances de succès. Rencontre avec Claudia Christen-Schneider, criminologue, présidente et fondatrice du Swiss RJ Forum, association visant à développer cette pratique en Suisse.

QUESTIONS RÉPONSES

Quand et dans quel contexte le Swiss RJ Forum a-t-il été fondé?

J'ai vécu à l'étranger pendant des années et j'ai étudié la justice restaurative au Canada. Au Chili, pays dans lequel j'ai longtemps habité, je l'ai appliquée dans des prisons. En 2014, lorsque j'ai voulu l'instaurer en Suisse, j'ai rencontré des gens intéressés et j'ai également eu la chance d'avoir comme mentor Martin Wright, un avocat anglais cofondateur du forum européen (forum qui fête ses 20 ans actuellement, *ndlr*). En janvier 2017, notre projet voyait le jour.

Qu'est-ce qui vous a amenée à vous intéresser à ce sujet?

C'est un peu bizarre. Au Chili, j'étais responsable des programmes de résolution de conflits et de prévention de la violence. Je travaillais avec des groupes de prisonniers et, lors d'une de nos sessions, je leur ai parlé de crimes que j'avais personnellement

subis. Ça a été incroyable. Certains de ces hommes ont commencé à pleurer et même à me demander pardon au nom de ceux qui avaient perpétré ces crimes, ils voulaient me prendre dans leurs bras. Nous étions dans l'une des prisons les plus dangereuses d'Amérique du Sud, j'étais littéralement enfermée avec ces hommes pendant deux heures. Qu'une expérience aussi forte puisse se produire m'a convaincue de l'effet curatif de cette démarche. Je ne connaissais encore rien à la justice restaurative et il se trouve qu'on m'a ensuite demandé de l'instaurer dans des prisons du pays. J'ai pu commencer le travail, mais ayant dû rentrer en Suisse pour des raisons familiales, je n'ai pas pu mener le projet à bien. D'autres s'en sont chargés après moi.

Qu'est-ce qui différencie justice restaurative et médiation?

Dans les années 1970, de nombreuses formes de résolution de conflits alternatives étaient appelées «médiation».



Claudia Christen-Schneider.

Au fil du temps, on a commencé à nuancer, même si ce mot demeure encore dans certains pays. Contrairement à la médiation, la justice restaurative n'est pas une méthodologie, c'est une philosophie de justice qui embrasse plusieurs méthodologies adaptées au besoin des personnes affectées. Dans les cas de crimes graves, les victimes ne souhaitent souvent pas un accord comme c'est le cas dans la médiation, mais un dialogue approfondi. Elles visent un échange avec la possibilité de raconter leur propre histoire, exprimer la souffrance et les conséquences, poser des questions à l'auteur des faits et traiter de ce qu'elles ont vécu. Dans la médiation, on parle d'égalité entre les deux parties et le médiateur ne prend pas parti. Cette posture neutre est impossible avec des crimes graves! L'approche restaurative porte un regard moins égalitaire. Un auteur a commis un tort et une victime l'a subi. Le but du processus, c'est la restauration de la dignité et du respect pour la victime, ainsi que de responsabiliser les auteurs. La préparation des professionnels n'est pas la même si on travaille avec des personnes traumatisées et je pense qu'il est particulièrement important dans ce domaine que nous mettions beaucoup plus l'accent sur une éducation spécifique.

Vous organisez des rencontres entre des victimes et des auteurs d'infractions commises à l'encontre d'autres personnes. Comment est née cette démarche?

Cette pratique n'est pas nouvelle et est utilisée depuis trente à quarante ans. Elle a été mise en place au Rwanda, par exemple. Le processus que

nous utilisons dans les prisons suisses est appliqué dans plein d'endroits dans le monde. Parfois, la victime ne peut ou ne veut pas rencontrer l'auteur. Dans ce cas, il est important d'avoir d'autres méthodologies à disposition. En Europe, on a oublié le pouvoir de ces processus communautaires. Il est important de partager des douleurs en groupe; l'écoute, l'empathie, l'échange ont un réel pouvoir. Les évaluations sont positives de part et d'autre. Des victimes peuvent rester traumatisées vingt ou trente ans après le crime sans être comprises de l'entourage. Enfin, en groupe, elles réalisent qu'elles ne sont pas folles, car d'autres sont comme elles! Mes collègues de Belgique, pays proposant la JR dans toute procédure pénale, me disent que de nombreuses victimes choisissent le dialogue indirect. Médiane (l'association belge de JR, *ndlr*) m'a demandé si je pouvais les aider à entamer des réunions de groupe.

Quelles sont vos plus grosses difficultés pour faire une place à la JR en Suisse?

Le problème majeur est que la JR n'est pas encore connue de la majorité des gens. La prise de conscience s'accroît en partie grâce aux médias. Des centres LAVI (Loi sur l'aide aux victimes d'infractions, *ndlr*) nous envoient des victimes, mais beaucoup d'entre elles ne sont pas informées. Or, l'ignorance génère la peur.

Qu'est-ce qui, selon vous, explique le fait que certains pays aient pleinement intégré la JR et pas la Suisse?

Ce n'est pas facile de répondre. Certains pays sont pionniers parce que des gens ou des groupes ont vrai-

ment travaillé sur ça. Tout dépend de la phase que traverse un système judiciaire. En Nouvelle-Zélande, dans les années 1980, celui qui concernait les mineurs était effondré, avec un nombre trop important de jeunes dans les prisons; cela a permis à la JR de se mettre en place. En Europe, par exemple en Italie et en Espagne, la souffrance liée à la mafia et au terrorisme génère un besoin de parole qui a favorisé la JR.

Quels sont vos pays modèles?

En Europe, l'Irlande du Nord et l'Ecosse. Dans le monde, beaucoup d'associations sont fondées dans des conditions très difficiles, sans ressources financières, avec juste de la force humaine. Les projets mis en œuvre dans ces pays me touchent beaucoup. Particulièrement ceux relatifs aux violences sexuelles, qui ont rencontré une grande résistance au début et ont fini par faire beaucoup de bien.

Quel système judiciaire établiriez-vous si vous aviez une baguette magique?

Ce serait un système équilibré entre justice rétributive et restaurative, avec une collaboration empreinte de considération. Je ne plaide pas pour la JR exclusive, car elle ne peut pas être appliquée dans tous les cas et doit être volontaire, sinon cela peut traumatiser de nouveau les victimes. La décision doit incomber aux victimes et aux auteurs. Je proposerais des services professionnels à la disposition de la justice. Ce serait un grand pas si la JR pouvait être intégrée dans le Code pénal. Mais il faut éviter de l'institutionnaliser. Dans certains Etats où la JR a été instaurée, le gouvernement exige des résultats, des coûts efficaces et de la rapidité. On y perd de vue les besoins des personnes! C'est ce qu'on observe dans plusieurs pays. On a besoin d'un système en place, mais il est essentiel de bien s'y préparer. ■

Victime, auteur, entourage souhaitant entamer une démarche restaurative: contacter l'Association pour la justice restaurative en Suisse (AJURES) par mail à l'adresse ajures@bluewin.ch ou le Swiss RJ Forum au 076 746 12 88 ou par mail à swissrjforum@gmail.com

«J'AVAIS ENVIE DE DIRE DES CHOSES»

SANDRINE*, 51 ANS, INFIRMIÈRE ET MAMAN DE TROIS JEUNES ADULTES «Je sortais en voiture de mon lieu de travail. A la barrière du parking, ma portière s'est ouverte et je me suis retrouvée avec une arme braquée sur moi. Une voix m'a demandé de donner mon sac. En voulant écarter l'arme, j'ai senti qu'elle était métallique et, là, j'ai hurlé. Sans que je m'en rende compte, une deuxième personne avait ouvert l'autre portière et dérobé mon sac. J'ai pu lancer l'alerte sur mon lieu de travail. L'agression avait été filmée par les caméras de surveillance et la gendarmerie a pris l'affaire en charge de manière très professionnelle. Les deux auteurs étaient un mineur, à deux jours de ses 18 ans, et un jeune homme de 19 ans. Ils voulaient s'acheter de l'herbe. A cette époque, j'avais des enfants du même âge et je me suis dit que si ces garçons étaient les miens, j'aurais souhaité qu'on ne soit pas que dans la répression avec eux. Pour le mineur, j'ai eu la médiation (une des applications de justice restaurative pour les délits non graves, *ndlr*) et j'ai eu envie de lui offrir la pos-

sibilité de choisir la bonne direction. J'ai pu lui dire comment j'avais vécu leur agression et lui a pu réaliser les conséquences de son acte. Il s'est excusé et a accepté l'arrangement de bon cœur. Il s'est vraiment montré participatif dès le début. Pour l'autre auteur, on ne m'a pas proposé de médiation, puisqu'il était majeur. J'ai suivi son procès et je me suis dit que ce n'était pas le reflet de la réalité; mon avocat dépeignait un calvaire qui n'était pas réellement le mien, alors que l'avocat de l'auteur minimisait. J'ai trouvé cette situation caricaturale, je me suis sentie frustrée, car j'aurais eu envie de préciser des choses. Quand le jeune a exprimé l'envie de s'excuser personnellement, il n'y a pas eu de proposition. Le jugement n'a pas été dénué de sens, mais j'ai eu le sentiment qu'il le desservirait. Je suis heureuse d'avoir accompli cette médiation avec le garçon mineur. Mon objectif n'était pas la réussite, mais d'offrir une opportunité. C'est ça qui était réparateur. Le contact est important.» ■

*Prénom d'emprunt.

«LOSANNA, SVIZZERA»: RÉCITS DE VIE D'ITALIENS LAUSANNOIS

Un recueil de témoignages d'Italiennes et d'Italiens venus travailler en Suisse nous plonge au cœur de leurs existences marquées par l'exil, leur métier et leur nouvel enracinement

Sylviane Herranz

Une toile cirée. Une marque de tasse de café. Comme un écrin à la vingtaine d'histoires d'immigrées et d'immigrés italiens, la couverture du livre *Losanna, Svizzera* et la petite image qui le clôt suggèrent la richesse des témoignages transmis sur un coin de table par ces personnes vivant ou ayant vécu dans la capitale vaudoise. Recueilleuse en récits de vie, Emmanuelle Ryser nous emmène au cœur de cette immigration des années 1950 à 1980, avec une sensibilité et une écoute sans pareilles. Des parcours de vie rassemblés dans un projet de mémoire orale, réalisé dans le cadre d'une exposition du Musée historique de Lausanne sur les 150 ans de présence italienne dans cette ville. Prévue cet été, elle a dû être reportée à l'année prochaine en raison de la pandémie*. Mais le livre était prêt. Il est sorti fin septembre, moment où le Musée historique en a fait la présentation tout en honorant les personnes qui y ont participé. Cet ouvrage donne la voix à ces travailleuses et ces travailleurs, à ces jeunes, quittant leur pays ou nés ici, évoquant leurs joies et leurs souffrances, le racisme comme l'accueil, les problèmes d'intégration ou les révoltes, ainsi que leur engagement dans un pays devenu une nouvelle patrie, au prix parfois de difficultés d'acceptation.

DES TÉMOIGNAGES FORTS

Dans ce livre simple et grandiose à la fois, par son contenu humain, son lien avec l'histoire, de l'Italie fasciste fuie par une jeunesse résistante ou sans travail, de l'Italie pauvre, de la Suisse xénophobe des années 1970, on découvre une multiplicité de parcours, agrémentés de beaux portraits des protagonistes. Des témoignages forts d'ouvrières chez Iril, de maçons, de femmes de ménage ou encore celui d'Armando, chauffeur de taxi pendant 50 ans,

qui évoque sa vie, et sa discrétion, en poème. Ou celui de Giuliana disant son effroi quand, arrivée à même pas 18 ans à la frontière, elle doit se dénuder pour la visite médicale, «comme si on allait dans les fours crématoires». Au total, vingt-quatre personnes racontent leur existence entre la Suisse et l'Italie, dans cet ouvrage décliné en quatre temps: Voyager, Arriver, Sympathiser, Rester. Un recueil donnant aussi la parole à la seconde et à la troisième génération, dont l'identité tangué entre les deux pays. «Avoir quatre grands-parents italiens fait de moi une Italienne à 100%, alors que je suis aussi une Lausannoise à 100%», raconte Laura, née en 1997 dans la capitale vaudoise. Enfant de la génération arrivée dans les années 1960, le municipal Oscar Tosato a rappelé, lors du vernissage du livre, qu'il n'existe pas de trajectoire unique d'un migrant. Il a évoqué les dégâts causés par la xénophobie à l'encontre de ces gamins «non désirés» par la Suisse. L'élu lausannois, signataire de la préface, a salué ces récits où l'on capte l'essence même de la pensée de tout un chacun, où tous ont une vision différente de la même problématique.

«VOUS M'AVEZ ÉPATÉE»

«Ce livre est le vôtre, il est fait avec vos mots, vos souvenirs, vos portraits. J'aurais aimé lire une page pour chacun, mais ce n'était pas possible», a souligné Emmanuelle Ryser à l'attention des personnes ayant contribué à l'ouvrage. Avant de se souvenir: «D'abord vous m'offriez un café, ensuite je vous expliquais mon métier, puis je revenais chez vous. En une heure, vous me racontiez votre vie. Vous m'avez épatée, cela paraissait impossible. Vous avez trié, préparé, pensé ce que vous vouliez dire, et cela a abouti à des récits intéressants, touchants, émouvants.» Après un hommage à ceux qui sont décédés depuis le début de l'aventure, il y a six ans, elle a poursuivi: «Vous êtes arrivés à 16,



Voyager, Arriver, Sympathiser, Rester. Le livre est découpé en quatre chapitres, introduits par des images évocatrices. Chacun regroupe plusieurs témoignages accompagnés des portraits des personnes livrant leur récit.

18 ou 22 ans. Avec toute la force de la jeunesse. J'ai été ébahie de voir comme vous étiez responsables, la tête sur les épaules, les pieds sur terre. Vous me disiez que vous ne pouviez pas faire autrement...» Et la recueilleuse de ces récits de témoigner à son tour que c'est à ce moment-là qu'elle a réalisé être elle aussi une fille d'immigrés, par son papa, binational, et sa maman venue de France. Une maman dont le décès a été à l'origine d'un autre ouvrage publié par Emmanuelle Ryser, hasard du calendrier, presque en même temps que *Losanna, Svizzera*. «Ces deux livres n'ont rien en commun. Sauf quatre

lignes... Dans mon roman *Le cake au citron*, les paroles d'une des personnes du recueil se retrouvent dans la bouche d'un de mes personnages», confie l'auteure en aparté. Directrice des Editions Favre ayant publié le livre, Sophie Rossier a aussi remercié les personnes qui ont confié leur existence: «Vous avez accepté que l'on entre dans votre intimité, de nous donner la possibilité de se mettre dans vos pas, de comprendre ce que vous avez vécu. C'est une leçon pour les gens qui n'ont pas connu cet ailleurs.» Une leçon et une découverte passionnante du parcours et des sentiments de

ces Italiennes et de ces Italiens qui sont partie prenante de ce qu'est Lausanne et la Suisse aujourd'hui. ■

*Exposition «Losanna, Svizzera. 150 ans d'immigration à Lausanne». Ouverture prévue en juin 2020 et repoussée à l'année prochaine. Ouverture souhaitée en août 2021.

Losanna, Svizzera, recueil de témoignages, Emmanuelle Ryser, Editions Favre, Lausanne, 2020, 125 pages, 20 fr. Disponible en librairie, au Musée historique ou sur le site editionsfavre.com/livres/losanna-svizzera

Enfant illégal

Fabrice Bertrand

Du temps des saisonniers, les paroles d'une chanson italienne énonçaient: «La Suisse nous accueille bras fermés.» Ce nous, c'était de la main-d'œuvre, dont la vie devait se résumer à n'être que de la main-d'œuvre. Point barre. Pas des hommes ou des femmes, et encore moins des pères ou des mères. Cette situation a engendré de nombreux drames dont celui des enfants cachés, l'Etat helvétique n'ayant pas autorisé cette catégorie de travailleurs à vivre avec sa progéniture. Cette réalité historique – parfois méconnue – constitue la source d'inspiration du dernier roman de Vincenzo Todisco intitulé *L'Enfant lézard*. L'enfant lézard, c'est l'enfant clandestin, condamné à l'invisibilité. Dans son environnement, tout devient un danger. Car, il faut éviter de se faire dénoncer. L'enfant lézard a complètement intériorisé sa condition, qui en fait un être à part. Il a appris à se cacher, à épier les moindres pas dans l'immeuble. Progressivement, il se met à ramper, les sens aux aguets, en perpétuel état d'insécurité. Son processus

de reptilisation commence. Une souffrance s'inscrit dans le corps, véritables séquelles de la violence légale. Malgré tout, l'enfant lézard explore le monde, scrute les personnes fréquentant son logement. Caché sous le buffet, il observe le comportement du «Padrone», Jakob Dühr, employeur du père. Cet homme – pour qui «seules les affaires comptent» – inspire la crainte. Lorsque son employé s'est cassé la clavicule au travail, la préoccupation la plus saillante de ce chef d'entreprise l'amène à s'exciter devant le blessé afin de savoir quand aura lieu la reprise du travail, et qui va s'occuper désormais du chantier. Au sein de l'habitation, on y trouve aussi un couple de concierges prompts à la délation. Il y a également le «professeur», personnalité originale et bienveillante. Entre lui et l'enfant, le contact pourra s'établir, permettant une initiation aux délices de la lecture. De surcroît, le lecteur découvre Emmi, l'amoureuse... Vincenzo Todisco réalise une belle série de portraits en lien avec cet entourage issu des années Schwarzenbach. Il montre une Suisse plurielle, entre ouverture et fermeture, accueil de l'autre et xénophobie. L'écrit-

vain paraît désireux de mettre aussi en évidence la population qui n'a pas cautionné ces mesures indignes. Toutefois, les quelques échanges fraternels de l'histoire ne suffisent pas à combler la solitude du garçon qui se manifeste de plus en plus par des silences déçus. L'enfant lézard s'enfonce dans son isolement. Le processus de décrépitude est désormais entamé.

UN SCANDALE LONGTEMPS ENFOUI

Œuvre forte, intense, *L'Enfant lézard* pose un regard sobre sur une réalité sombre au moyen d'une écriture maîtrisée, factuelle, presque clinique. En ce sens, le récit met bien en évidence les réalités d'un assujettissement à une vie dans le placard, carcan que le lecteur pourra aisément ressentir comme glaçant par son oppression. Lors d'un entretien en vue de cet article, l'auteur explique sa démarche: «C'est comme si j'avais placé une caméra sur l'épaule de l'enfant. Et, à travers cette caméra, on voit tout ce qui se passe dans le roman.» L'histoire est aussi peu personnalisée. Ainsi, l'enfant n'a pas de nom, pas d'âge, et son genre n'apparaît pas d'emblée.

Cela permet de mieux éprouver l'inhumanité qu'il subit: la négation de son droit à l'existence sociale. Par ailleurs, le lecteur découvre peu d'éléments contextuels, qu'ils soient relatifs au lieu ou à l'époque. Vincenzo Todisco clarifie ses desseins à ce sujet: «Mon intention était de raconter une histoire universelle d'un enfant vivant une expérience qu'il ne devrait pas vivre.» Il ajoute que le thème demeure toujours actuel, ici ou ailleurs, et évoque la problématique des sans-papiers. Cette contemporanéité de l'œuvre permet de comprendre l'écho qu'elle suscite en nous et parmi le public de toutes les régions linguistiques de Suisse, l'ouvrage ayant paru aussi en allemand et en italien. En outre, ce récit a pu favoriser, en Suisse allemande, une certaine libération de la parole de personnes ayant partagé le vécu traumatique relaté dans cette histoire. Après le scandale helvétique des enfants placés qui a mis sur la place publique le sort de vies arrachées à leurs parents et en proie à la maltraitance, Vincenzo Todisco porte notre regard, à travers son œuvre, sur le destin des enfants cachés. Des tur-

pitudes longtemps enfouies mais qui ont été saisies, à présent, avec maestria par la plume d'un grand écrivain. ■



L'Enfant lézard, Vincenzo Todisco, Editions Zoé, 202 pages.

«CETTE RÉVISION EST UNE DIABLERIE INCARNÉE»

Unia s'oppose fermement à la modification de la loi valaisanne sur l'ouverture des magasins qui, entre autres, autoriserait les commerces à fermer à 20h

Jérôme Béguin

Le Canton du Valais a mis en consultation un avant-projet de révision de la Loi cantonale concernant l'ouverture des magasins (LOM). «Mesure prioritaire du programme gouvernemental», son objectif est d'offrir davantage de flexibilité pour les horaires des magasins», a indiqué le Conseil d'Etat valaisan. A la faveur de cette modification de la LOM, les commerces du Vieux-Pays pourraient ne tirer leurs rideaux qu'à 20h en semaine et 18h le samedi et les veilles de jours fériés, contre, respectivement, 18h30 et 17h actuellement. Les communes auraient aussi la possibilité de décider d'une prolongation hebdomadaire jusqu'à 21h.

RETOUR À UNE FORME D'ESCLAVAGE

Cette perspective fait bondir Francine Zufferey, responsable du secteur tertiaire d'Unia Valais: «Cette révision tend à ouvrir le plus possible les magasins, c'est une catastrophe, cela va détériorer les conditions de travail et la vie privée du personnel de la vente sans aucune contrepartie sur le plan social et, de plus, entraîner la mort des petits commerçants. Il sera encore plus difficile de concilier vie privée et vie professionnelle, certains ne pourront plus faire partie d'un club de sport ou d'une fanfare, tandis que les parents devront trouver des solutions de garde, ce sera la croix et la bannière. C'est encore un coup bas contre les femmes qui sont majoritaires dans la vente. Avec les

extensions voulues, on en revient quasiment à une forme d'esclavage. Les conséquences se feront sentir en dehors de la branche, si les commerces restent ouverts, les livraisons, les services ou encore les crèches seront aussi poussés à étendre leurs horaires.» Selon la secrétaire syndicale, d'autres objets de la révision sont «insidieux». «Il est évoqué des magasins dits mixtes, un terme nouveau, mais qui pourrait autoriser des prestataires de service vendant aussi des produits à ouvrir le dimanche, comme des salons de coiffure ou des entreprises d'abonnement de téléphone. C'est dangereux. Il est question également de modifier la définition des zones touristiques, qui deviendraient, en perdant les critères de l'altitude et de haute et basse saisons, des localités pour lesquelles, je cite, "le tourisme joue un rôle essentiel". Ce qui suggère que presque tout le Valais serait une zone touristique, à commencer par Sion.» Dans les lieux considérés comme touristiques, essentiellement des stations de montagne, les commerces peuvent aujourd'hui ouvrir jusqu'à 21h tous les jours, samedi, dimanche et jours fériés compris. On conçoit que cela aiguise certains appétits.

AUCUNE CONTREPARTIE PRÉVUE

En concoctant son avant-projet de révision de la LOM, le Département de l'économie a invité les partenaires sociaux, dont Unia, à participer à un groupe de travail. Mais il n'a guère été tenu compte de l'opposition syndicale.

Comme il a été dit, aucune contrepartie n'a été prévue pour le personnel. La nouvelle LOM semble taillée sur mesure pour les grandes surfaces et la Chambre du tourisme. Et comme dans les autres cantons où l'extension des horaires revient régulièrement sur la table, la lutte contre la concurrence du commerce électronique est un alibi et un leurre. «En 2002, lors de l'entrée en vigueur de la LOM, un accord social avait été passé entre les partenaires sociaux et inclus dans le Contrat-type de la vente valaisanne qui accordait des compensations aux salariés lors des nocturnes et du travail du dimanche, comme un supplément de 25% en temps ou en argent ou le droit à un repas correct. Cet accord a été oublié, aucune protection des employés n'est prévue dans la révision, il n'est jamais question du personnel alors que les problématiques des horaires et des conditions de travail sont liées. Même si nous sommes contre toute extension, nous estimons que cet accord de compensation doit être intégré à la nouvelle loi et nous voulons que la Loi sur le travail et la Loi cantonale sur le repos du dimanche soient respectées», explique Francine Zufferey.

DROIT VERS LE RÉFÉRENDUM

Surtout que, comme le rappelle la secrétaire syndicale, la profession de vendeuse n'est déjà pas une sinécure. «Il s'agit d'un travail qui demande énormément de connaissances des produits, des langues ou de l'informatique, un travail pénible avec des horaires à



Il y a trois ans, Unia se battait contre l'ouverture d'une grande surface le dimanche 24 décembre à Monthey. Aujourd'hui, le syndicat s'insurge contre le projet de révision de la Loi cantonale qui ouvrirait les vannes aux extensions des horaires.

forte amplitude et où il faut porter de lourdes charges. C'est un travail qui est mal rémunéré, il n'est pas normal qu'il soit moins bien payé que des métiers dans la construction ou l'artisanat. En plus de revalorisations salariales, il est important que nous obtenions des aménagements du temps de travail.» Des discussions en vue de la conclusion d'une convention collective avaient débuté, mais elles ont été interrompues par le Covid. «Cette révision est une diablerie incarnée. Des vendeuses et des ven-

deurs nous ont téléphoné horrifiés. Il faut vraiment stopper ces extensions.» La révision est mise en consultation jusqu'à fin janvier, ensuite un projet sera transmis au Grand Conseil. «Si le Parlement ne modifie pas ce projet de loi, nous irons droit au référendum. C'est aussi un combat qui doit être mené par les petits commerçants. Et qui concerne toute la société.» Et Francine Zufferey de conclure en posant la question de fond: «Quelle société et quelle vie voulons-nous?» ■

BRÈVES

SYNDICAT ARNAUD BOUVERAT VA PRENDRE LES RÊNES D'UNIA VAUD

Arnaud Bouverat est le nouveau secrétaire régional d'Unia Vaud. L'Assemblée des délégués de la région l'a élu en remplacement d'Yves Defferrard, qui avait annoncé en début d'année son intention de passer le témoin. Agé de 41 ans, ce Lausannois travaille depuis 2013 à la centrale d'Unia à Berne, où il est membre de la direction du secteur tertiaire et notamment responsable des conventions collectives de la sécurité privée et de Coop. «Il possède de solides connaissances du travail syndical, des campagnes et du développement organisationnel. Sa formation en sciences sociales et ses nombreuses années d'expérience dans les ONG et la politique sont également des bases précieuses pour son nouveau mandat», indique le comité directeur d'Unia dans un communiqué. Ancien secrétaire central de la Jeunesse socialiste suisse et secrétaire général du Parti socialiste vaudois de 2005 à 2013, Arnaud Bouverat est député au Grand Conseil depuis 2017. Il prendra ses nouvelles fonctions à partir du 1^{er} janvier, progressivement, le temps de transférer ses responsabilités nationales, et sera pleinement actif à partir du 1^{er} avril. Yves Defferrard, pour sa part, suivra encore des dossiers de la région jusqu'à fin juin tout en prenant en charge des tâches de développement à la centrale d'Unia. Il avait succédé en 2015 à Jean Kunz, dans un premier temps en tandem avec Pietro Carobbio avant de rester seul à la tête d'Unia Vaud. Le comité directeur le «remercie chaleureusement pour son grand engagement». ■ JB



LIVRE «DERRIÈRE LES MURS. RÉCITS DE MIGRANTES AU TEMPS DU COVID-19»

Cet automne, la Marche mondiale des femmes (MMF) avait planifié une occupation féministe de plusieurs frontières pour dénoncer les murs érigés à l'encontre de millions de personnes jetées sur les routes de l'exil et exiger l'arrêt de la criminalisation de la migration qui contribue à renforcer les réseaux de traite et toutes les violences faites aux femmes. La pandémie en a décidé autrement. Comment faire entendre la voix et les revendications de celles qui vivent ces frontières? Comment ne pas se laisser paralyser par ce Covid-19 qui bouleverse nos plans et nos vies?

Les migrantes sont en première ligne dans les soins, le nettoyage, la vente, tous ces métiers si indispensables à la vie, elles vivent parmi nous, mais on ne les voit guère, et on les entend rarement. Des militantes de la MMF Suisse ont décidé de leur donner la parole en leur demandant de raconter quelle résonance la pandémie a eue pour elles, comment elles ont traversé la première vague, mais aussi quels sont leurs rêves et leurs espérances. Un livre émouvant est né de cette initiative: *Derrière les murs - Récits de migrantes au temps du Covid-19*. Certains parcours sont lourds mais il y a comme un fil rouge qui passe d'un récit à l'autre: toutes sont des femmes fortes qui se battent pour elles, pour leurs proches ou moins proches. Ce qui frappe c'est leur capacité de dire avec des mots simples et tellement justes comment elles ont fait face, quelles étaient leurs peurs, mais aussi leurs espoirs, comment elles ont su tisser des liens de solidarité et aider d'autres personnes confinées au loin, parfois dans des conditions très difficiles. Elles ont beaucoup à nous apprendre. Une lecture bouleversante, mais qui donne de la force.

Un beau cadeau à (se) faire en ce temps de Noël. ■ Marianne Ebel

Ce livre *Derrière les murs* est disponible en librairie au prix de 30 fr., il peut aussi être commandé en écrivant à: info@marchemondiale.ch

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h;

mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi et de 15h à 18h du lundi au jeudi.

Permanence syndicale: de 15h à 18h les lundis, mercredis et jeudis.

Le Locle

Ouverture du bureau: les lundis de 9h30 à 12h; les mardis et jeudis de 9h30 à 12h et de 15h à 18h.

Permanence téléphonique: les lundis et mercredis de 8h à 12h les mardis et jeudis de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Fleurier

Ouverture du bureau: les lundis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h, les mardis de 9h30 à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

Permanence téléphonique: les lundis, jeudis et vendredis de 8h à 12h, les mardis de 8h à 12h et de 15h à 17h30.

TRANSJURANE

FERMETURE DES SECRÉTARIATS

Les permanences du syndicat sont fermées du 21 décembre au 3 janvier 2021. La caisse de chômage sera ouverte à Delémont et à Tavannes le 29 décembre de 9h à 11h (permanence téléphonique) et de 14h à 16h (guichet). E-mail à delemonet.cc@unia.ch et tavannes.cc@unia.ch

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30.

Mardi soir, de 17h à 19h.

NOËL DES ENFANTS

Vu le contexte et pour laisser à l'abri le Saint-Nicolas, le cinéma habituel du Noël des enfants n'aura pas lieu en Valais. Par contre les membres Unia sont invités à retirer le petit paquet de friandises pour leurs enfants dans les différents bureaux d'Unia Valais. **Retrait jusqu'au 22 décembre.** **Monthey:** mardi matin et vendredi de 9h30 à

11h30 ou mardi soir de 17h à 19h.

Sierre, Sion, Martigny: les matinées de 8h30 à 11h30 ou aux permanences syndicales du soir. Prenez soin de vous et de vos proches.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus **se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.**

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

LES EX-EMPLOYÉS DE L'HÔTEL ATRIUM NE SONT PAS SORTIS DE L'AUBERGE

Une trentaine de travailleurs licenciés de l'établissement genevois rattaché au groupe Boas sont privés de revenu depuis près de deux mois



Les employés ont manifesté lundi devant l'hôtel alors que leur situation tourne au drame. Camila Aros d'Unia, au centre, a appelé le groupe Boas à ses responsabilités. Les travailleurs exigent le paiement des salaires encore dus. OLIVIER VOGELSANG

Jérôme Béguin

À Genève, la fermeture de l'Atrium Airport Hotel laisse 33 employés sur le carreau. Ils ont manifesté lundi devant l'établissement et témoigné de leurs difficultés face à la presse. Début novembre, Bernard Russi, le fondateur du groupe Boas auquel appartient l'hôtel, avait annoncé au personnel être obligé de tirer le rideau et de procéder à un licenciement collectif en raison de la situation économique et sanitaire. Mais l'homme d'affaires vaudois se voulait rassurant: le paiement des salaires serait effectué jusqu'à la fin du délai de congé.

«Le 30 novembre, jour de paie, on consultait notre compte en banque et rien ne venait. À 17h, nous avons reçu un courriel disant que notre salaire ne serait pas versé dans les délais», raconte l'un des travailleurs. Les jours suivants, les salariés tentent d'obtenir des informations, mais ne reçoivent aucune réponse à leurs messages. Déjà amputés de 20% de leurs revenus depuis plusieurs mois en raison de la réduction de l'horaire de travail (RHT), ils se retrouvent dans une situation financière très compliquée. Un employé évoque un «drame humain»: «Nous ne pouvions pas nous inscrire au chômage, certains collègues ont dû

remettre leur appartement et quitter la région.» Plutôt moche de la part du groupe Boas, inscrit au palmarès 2020 des «meilleurs employeurs romands» par le magazine *Bilan*...

EXIGENCE MORALE

Les travailleurs se sont alors tournés vers Unia. «Nous avons négocié un licenciement immédiat pour que les travailleurs puissent toucher le chômage en décembre déjà», indique Camila Aros, secrétaire syndicale d'Unia Genève. Si tout va bien, les premières indemnités devraient tomber en janvier. «Les caisses de chômage sont débordées», prévient toutefois Camila Aros. Reste le

salaire impayé de novembre ainsi que le treizième salaire. La procédure d'insolvabilité d'Atrium Airport Hotel SA commencera lorsque la faillite aura été prononcée, une requête a été déposée en ce sens. «Si les différentes entités du groupe sont séparées juridiquement, il existe une exigence morale de Boas envers ses collaborateurs. Certes l'hôtellerie-restauration traverse une mauvaise passe, mais d'autres activités du groupe, la construction ou l'exploitation d'EMS, se portent, elles, très bien. À notre avis, Boas dispose des moyens d'assumer ses responsabilités et de verser les deux mois de salaire dus à ses employés», estime la secrétaire syndicale.

«Le groupe va s'en sortir, mais nous, nous sommes sacrifiés, nous nous retrouvons sans revenu et sans perspective d'emploi. J'ai deux enfants, je dois faire un crédit pour acheter à manger», explique l'un des travailleurs. «Mes parents m'aident un peu, mais je n'ai pas de quoi payer mon loyer, heureusement ma propriétaire m'a laissé un délai, j'ai une fille de deux ans et je ne peux pas lui acheter des cadeaux de Noël», témoigne, de son côté, une jeune femme. «Le groupe se porte bien, alors que la situation est critique pour nous. Il n'y a aucune humanité.» ■

Des tests rapides pour les maçons vaudois

Une filière de tests rapides et gratuits a été créée à Morges pour prévenir la propagation du virus sur les chantiers du canton

Sylviane Herranz

Des tests rapides pour les travailleurs du bâtiment du canton de Vaud. C'est la nouvelle prestation offerte par le syndicat Unia et la Fédération vaudoise des entrepreneurs dans le cadre du Fonds santé et sécurité des travailleurs de la construction. Elle a été lancée il y environ trois semaines, en collaboration avec l'Ensemble hospitalier de la Côte (EHC). Tous les travailleurs ressentant des symptômes connus du Covid-19 peuvent se rendre au Centre de tests des Pâquis à Morges*, sans rendez-vous, entre 6h45 et 8h15 le matin. Le test est gratuit. S'il est positif, les indications en matière d'isolement, de quarantaine des proches ou d'autres informations seront données sur place. S'il est négatif bien que la personne souffre de symptômes particuliers, le

personnel de l'EHC pourra envisager un test standard pour confirmer le résultat. Cette filière propre aux travailleurs de la construction leur permet d'avoir un résultat rapidement, sans devoir attendre plusieurs jours pour se faire dépister.

PLUS DE 1500 CHANTIERS CONTRÔLÉS

«Notre objectif est d'éviter que se forment des *clusters* sur les chantiers en isolant le plus rapidement possible les travailleurs qui seraient positifs. Ces tests viennent en complément de toutes les mesures de distanciation et de sécurité qui doivent être respectées sur les lieux de travail», explique Pietro Carobbio, responsable du secteur de la construction à Unia Vaud. Le syndicaliste précise qu'à sa connaissance, il n'y a pas eu de cas de forte propagation du virus sur des chantiers vau-

dois. Une situation certainement due au nombre élevé de contrôles ces dernières semaines. Début novembre, face à l'explosion des cas de coronavirus, le Canton prononçait l'état de nécessité et annonçait qu'il intensifierait les contrôles de l'application des mesures sanitaires dans tous les secteurs encore en activité. Cela s'est traduit, dans le domaine de la construction, par un nombre impressionnant de visites effectuées par les inspecteurs du Contrôle des chantiers vaudois. «Depuis le 10 novembre, date du début de l'opération, 1503 contrôles ont été réalisés», indiquait jeudi dernier Pietro Carobbio. Cette surveillance intensive, qui porte uniquement sur les mesures sanitaires, va se poursuivre, probablement jusqu'en janvier. Le Conseil d'Etat vaudois ayant prolongé les mesures de lutte contre le Covid-19 jusqu'au 31 janvier. Pietro Carobbio tient à signaler que la situation aujourd'hui n'est pas compa-

nable à celle du printemps: «En mars-avril, on allait vers les beaux jours, les gars pouvaient manger dehors, respecter plus facilement la distance sociale. Aujourd'hui, avec le froid, ils doivent prendre leur pause et manger à l'intérieur, dans les baraques. Certaines grandes entreprises ont mis en place une pause de midi échelonnée, sur deux heures.» Pour le syndicaliste, face à l'urgence sanitaire, tout doit être entrepris pour assurer la santé des travailleurs du bâtiment. «Les tests sont un des piliers de la lutte contre le coronavirus, mais il faut absolument appliquer les gestes et les normes de protection. Et, dès que l'on a des symptômes, il faut s'arrêter et aller se faire contrôler», insiste-t-il. ■

*Centre de tests des Pâquis, rue Henry-Dunant 20, 1110 Morges.

Des informations supplémentaires sont disponibles sur les notifications de la nouvelle application MétéoBat VD.

LISTE NON EXHAUSTIVE DES MESURES À RESPECTER SUR LES CHANTIERS:

- port du masque obligatoire dès que deux personnes sont en contact, ainsi que dans les espaces clos et dans les véhicules;
- les masques sont fournis par l'employeur;
- espace de 1,50 m entre chaque personne;
- les ouvriers travaillent avec leurs propres outils, si ce n'est pas le cas, il faut les désinfecter;
- du gel pour les mains doit être distribué à tous;
- les locaux sont aérés régulièrement et suffisamment;
- des points d'eau (au minimum un robinet pour 5 personnes) sont disponibles sur le chantier, avec savon, essuie-main, poubelle;
- les sanitaires et les locaux de pause doivent être désinfectés au moins une fois par jour. ■



Pour éviter des clusters sur les chantiers vaudois, les travailleurs du bâtiment sont invités à se faire dépister dès les premiers symptômes. OLIVIER VOGELSANG

BRÈVE

SANTÉ FRIBOURG, PREMIER À DÉLIVRER UNE PRIME CORONA

Fribourg est le premier canton à délivrer une prime corona au personnel hospitalier. Le Conseil d'Etat met ainsi en œuvre la requête du législatif cantonal de «saluer l'engagement remarquable de ces collaboratrices et de ses collaborateurs qui travaillent au front dans la lutte contre le Covid-19». Les employés de l'Hôpital fribourgeois (HFR) recevront 500 francs (pour un équivalent plein-temps) sous la forme de bons Kariyon utilisables auprès de 1800 commerces du canton. Conscients des «conditions de travail lourdes et difficiles qui ont eu un impact direct sur la vie professionnelle et privée», le gouvernement et la direction de l'HFR ont, de plus, décidé d'accorder trois jours de congé supplémentaires aux soignants. En outre, l'Etat de Fribourg financera à hauteur de 45% et au maximum pour 500 francs une prime pour les collaborateurs des EMS. Plusieurs EMS ont d'ores et déjà annoncé que la gratification serait effectivement versée. Le Syndicat des services publics (SSP) a salué ces décisions, regrettant toutefois que le Réseau fribourgeois de santé mentale «et d'autres secteurs au front» n'aient pas été inclus dans les bénéficiaires de la prime.

Le principe d'octroyer une prime au personnel de santé engagé contre le coronavirus a aussi été accepté récemment par le Parlement jurassien à la suite d'un postulat déposé par un secrétaire syndical d'Unia et député, François-Xavier Migy. L'idée a, par contre, été rejetée, par une majorité des députés valaisans. Dans le canton de Vaud, une pétition a été remise par le SSP au Grand Conseil, alors que la direction de l'Ensemble hospitalier de La Côte vient de décider d'accorder 1000 francs au personnel, et 250 francs pour les apprentis et les stagiaires. La revendication du versement d'une prime pour tous les employés exerçant des métiers particulièrement exposés, à commencer par le personnel soignant, les salariés de la vente et de la logistique, a encore été réaffirmée par le comité central d'Unia réuni le 9 décembre (voir aussi en page 5). ■ JB

Texte Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

«C'est beau d'amener des gens en toute sécurité à leur destination. Cela donne un sens à mon travail. J'aime être devant, aux premières loges. La vue est magnifique, à chaque saison, du Haut-Valais jusqu'au bout du lac Léman.» Les yeux de Hanny Weissmüller pétillent lorsqu'elle parle de son métier de conductrice de locomotives, un rêve d'enfant. «Je peux contempler les levers et les couchers de soleil, me sentir bien au chaud dans ma cabine lorsqu'il neige, avec un effet *Star Wars* quand les flocons frappent la vitre à 160 kilomètres à l'heure, ou un effet pop-corn quand les étourneaux volent au-dessus des vignes en début d'automne, rit-elle. Je me souviens d'un jour où les vagues vers le château de Chillon arrivaient jusqu'aux rails, et même jusqu'à ma vitre du côté de Rivaz. Ce printemps, pendant le confinement, les couleurs du ciel étaient uniques...»

Si la mécanicienne contemple, elle ne révasse jamais. A l'affût, dans le moment présent, le regard aiguisé, comme l'exige son poste à hautes responsabilités: celui de conduire un mastodonte de 500 tonnes, d'une longueur pouvant atteindre 350 mètres, et de transporter quelque 1000 passagers jusqu'à 160 kilomètres à l'heure.

«Je peux contempler les levers et les couchers de soleil, me sentir bien au chaud dans ma cabine lorsqu'il neige, avec un effet *Star Wars* quand les flocons frappent la vitre à 160 kilomètres à l'heure»



Mécanicienne de locomotives, Hanny Weissmüller succédera le 1^{er} janvier à Hans-Ruedi Schürch à la présidence de la sous-fédération du personnel des locomotives (LPV) au Syndicat du personnel des transports (SEV). Voyageuse dans l'âme, elle a sillonné la Suisse de long en large, traversé l'Europe, et rêve de monter dans le Transsibérien.



LOIN DU TRAIN-TRAIN

La Valaisanne de cœur connaît tout de sa ligne habituelle, Brigue-Genève, et a apprivoisé depuis six ans le tour de l'horloge sans peine. «J'aime particulièrement travailler la nuit», raconte-t-elle en se souvenant de cette fabuleuse lune rousse qui l'avait accompagnée pendant son trajet l'auréolant de magie.

Les horaires d'un mécanicien ne sont pas ceux des passagers. «Il s'agit de préparer le train, faire le contrôle de sécurité, le déplacer sur le quai de départ. Ces jours-là, je me lève à minuit et demi pour être en gare vers 2h20», explique l'habitante de Haute-Nendaz. «Quand on fait l'horaire du soir, avant de garer le train, on le vide de ses passagers, surtout le week-end, parfois ivres ou qui se sont endormis.» C'est dans ces seuls cas que Hanny Weissmüller souhaiterait ne pas être seule. «Il m'arrive de devoir appeler la police des transports», lance-t-elle avec un soupir rare chez cette enthousiaste de nature.

Débordante d'énergie, elle s'adapte facilement à ces horaires changeants et extrêmes, dans un rythme de six jours de travail pour deux de repos. «Je n'aime pas la routine, rit la voyageuse dans l'âme, et j'ai la chance de pouvoir m'endormir facilement à toute heure.» Elle souligne l'attention portée à son alimentation: «Beaucoup prennent du poids après quelques années dans le métier. Ou certains ne s'hydratent pas assez pour éviter d'aller aux toilettes.»

SA VIE SUR LES RAILS

Le 1^{er} janvier, Hanny Weissmüller deviendra la première femme présidente du personnel de locomotives au syndicat du personnel des transports SEV. Rencontre avec une mécanicienne passionnée

UNE PASSION EN HÉRITAGE

«J'ai toujours voulu faire ça. Mais à l'époque, ce n'était pas envisageable pour une femme de conduire un train. Même mon père, ingénieur de locomotives, qui m'a expliqué la mécanique durant toute mon enfance, estimait que ce n'était pas une voie professionnelle pour moi.» Il y a quelque trente ans, l'Argovienne entame donc un apprentissage de commerce, puis apprendra le français à Genève, vivra à Barcelone deux ans, voyagera beaucoup surtout en train de nuit et un peu en avion, pour visiter le pays natal de sa mère, le Brésil. Mais aux airs, au bitume et aux eaux, elle préfère, et de loin, les rails.

A l'aune de ses 40 ans, mère de quatre enfants (alors âgés de 1 an, 3 ans, 10 ans et 15 ans) et enseignante en gestion et en finances, son rêve la rattrape. «C'était l'âge limite pour commencer la formation (ce qui n'est heureusement plus le cas). Je me suis lancée, même si cela signifiait diviser mon salaire par trois. Lors du test d'entrée, c'est surtout notre réactivité et notre mémoire visuelle qui sont éprouvées. Ce n'est pas donné à tous. Il faut savoir faire face aux imprévus aussi.» La feuille de route est informatisée, mais les signalisations sont nombreuses et hybrides, des plus anciennes aux plus récentes, externes et internes à la cabine. «Et chaque loco est différente», souligne Hanny Weiss-

müller, qui aimerait un jour «rouler l'Eurocity» doté d'un autre système de pilotage.

UN MÉTIER D'AVENIR...

Si les rails font office de volant, accélérer et freiner demandent une attention de tous les instants et des gestes précis. «Lorsque les rails sont humides, givrés ou, au contraire, dilatés à cause de la chaleur, à la sortie d'un tunnel, dans une courbe ou à l'abord d'un chantier, il s'agit d'adapter la vitesse. Le freinage se fait à l'aide de deux freins distincts, électrique et pneumatique. Quand je suis passagère, je sais toujours si le conducteur est jeune ou alors pas en forme.» Anticiper est le maître mot

d'un mécanicien de locomotives. Paradoxalement, il n'a pas été celui de l'ancienne direction. «Les CFF ont cru qu'ils pourraient mettre en place des locomotives autonomes et que cette profession n'avait donc pas de futur. Ils n'ont pas anticipé le besoin de personnel. Maintenant, il en manque et nous cumulons les heures supplémentaires. Une centaine pour moi, indique Hanny Weissmüller. On nous change nos horaires, les plannings sont donnés quelques jours avant seulement, même pour ceux qui ont une rotation annuelle.»

A mi-novembre, 319 chauffeurs étaient en formation, dont 29 femmes (9%). Mais cela sera-t-il suffisant? «Beaucoup d'employés, après quelques années, quittent la profession car les conditions sont difficiles», ajoute Hanny Weissmüller. Son compagnon, homme au foyer aujourd'hui, est l'un d'eux. «Il n'a jamais supporté les horaires. Mais, surtout, il ne s'est pas remis d'un accident de personne», raconte-t-elle en touchant du bois.

Si la conductrice voit souvent des animaux morts sur les rails, elle n'a pas dû faire face à un suicide. Un tous les trois jours en moyenne sur les rails suisses, avec un pic en novembre. «J'y pense parfois. Mais si ça me hantait, j'arrêtera ce métier.» Elle a vécu toutefois de nombreuses frayeurs, inhérentes à la profession: des personnes qui traversent les rails sans se rendre compte que le train arrive bien plus vite qu'elles ne pensent; des gens ivres qui dansent au milieu des voies; des chiens qui s'échappent... Ou encore des passagers qui tirent le frein d'urgence. «Dans mon cas, il n'y a jamais eu de raison valable. Mais cela engendre tout un protocole et donc des retards.»

... ET À REVALORISER

En 2020, seuls 4% des mécaniciens de locomotives sont des femmes, dont la grande majorité est alémanique. «Pourtant ce n'est plus un métier physique comme avant», explique Hanny Weissmüller, qui regrette l'aspect viril qui colle encore à la profession et les conditions de travail peu attrayantes. La militante syndicale prône une revalorisation salariale, des horaires adaptés pour les jeunes parents, et un minimum de confort. «Dans la salle de repos, il y a deux lits sans séparation. C'est pas idéal pour une femme, ni pour un homme d'ailleurs. Les salaires tournent autour de 5000 francs net les premières années, avec quelques centaines de francs en plus pour les horaires de nuit et le travail du dimanche. De plus, en ces temps de Covid, c'est encore à nous que les cadres demandent de faire des efforts: offrir deux jours de nos vacances et abandonner notre revalorisation salariale pour l'année prochaine. C'est un comble, alors que les CFF ont fait de très bons chiffres ces dernières années! Aujourd'hui, c'est aux hauts salaires qui engrangent des bonus de faire un geste», s'exclame la future présidente de la sous-fédération du personnel des locomotives (LPV) du SEV. A propos de ces mesures, des négociations étaient en cours au moment de la mise sous presse de ce journal lundi. Plus largement, avec sa prise de fonction syndicale le 1^{er} janvier 2021, Hanny Weissmüller espère faire bouger les lignes. ■



Dans la cabine de locomotive, trois écrans, deux freins, un accélérateur... et une mécanicienne à l'affût. Hanny Weissmüller aime les rails qui montrent le chemin...